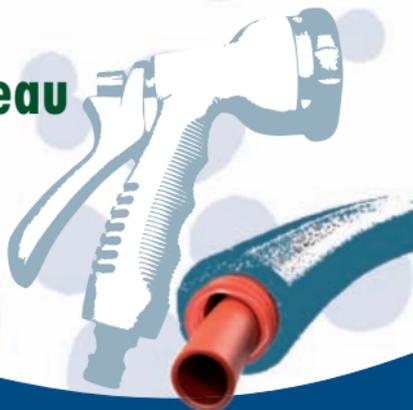


La chasse aux fuites d'eau dans le logement

2



Les fuites souvent invisibles sont responsables d'un énorme gaspillage d'eau et d'argent. Pour une famille de 4 personnes, une fuite non réparée peut engendrer des surcoûts importants pouvant dépasser 100 € par an.



Le saviez-vous ?

Qui est responsable en cas de fuite

et qui paye l'eau perdue ?

- La fuite se situe avant votre compteur : contacter le service des eaux de votre commune qui s'occupera de la réparation de la fuite.
- La fuite d'eau se situe entre votre compteur et vos installations : vous êtes responsable de toutes les consommations d'eau enregistrées à votre compteur. Il s'agit de votre installation privée, dont la surveillance, l'entretien et les réparations sont à votre charge.

Comment

repérer une fuite ?

CONTRÔLER VOTRE CONSOMMATION POUR TRAQUER LES FUITES SUR VOTRE RÉSEAU



Au moins deux fois par an, relevez votre compteur d'eau le soir avant votre coucher puis notez-le à nouveau le matin. Si personne chez vous n'a utilisé d'eau durant la nuit, toute variation de l'index indique une fuite.

TESTER VOS ROBINETS POUR ÉVITER LES MICRO-FUITES

Un robinet qui goutte est un robinet qui coûte. Goutte après goutte, c'est près de 4 litres d'eau gaspillés par jour, soit plus de 90 € perdus par an. Disposez un papier essuie-tout à la base de vos robinets. Si le papier est mouillé, c'est qu'il y a une micro-fuite !

REPÉRER UNE FUITE DANS VOS WC

Une chasse d'eau peut fuir de 600 litres par jour, soit la consommation d'une famille de 4 personnes et plus de 70 € par mois. Pour détecter une petite fuite, on peut fermer le robinet de la chasse d'eau et vérifier si elle se vide, ou bien verser

quelques gouttes de colorant alimentaire dans le réservoir de votre chasse d'eau. Si la couleur se retrouve sur la paroi interne de vos toilettes sans activation de la chasse, c'est qu'il y a une fuite !

Comment

réparer une fuite ?

Réparer une fuite coûte beaucoup moins cher que laisser l'eau couler.

AVANT TOUT, COUPEZ L'ALIMENTATION GÉNÉRALE D'ARRIVÉE D'EAU



→ Sur une canalisation d'eau

Si la fuite se situe au niveau d'un raccord, vérifiez que l'écrou n'est pas simplement desserré. Si la fuite persiste, changez le joint en dévissant complètement le raccord et remplacez-le.

Pour réparer provisoirement une petite fuite d'eau, le mastic d'étanchéité en cartouche est très pratique et facile à mettre en œuvre. En revanche, pour des fuites plus importantes et des réparations définitives, il faut avoir recours à la soudure au chalumeau, ou remplacer l'élément cassé.

→ Sur un robinet

Les joints des robinets eau chaude/eau froide sont souvent responsables des fuites. Ôtez les enjoliveurs en les "déclipsant" ou en les dévissant selon les modèles. Dégrippez et dévissez la base de la tête, retirez-la (attention un peu d'eau peut jaillir), ôtez le joint usé, remplacez-le par un nouveau, replacez la tête et voilà !



→ Sur un flexible de douche

Si une fuite est présente sur votre flexible de douche, soit au bas de la douchette, soit au bas du mélangeur, c'est que les joints ne font plus leur travail d'étanchéité. Dévissez la partie du flexible reliée au mélangeur (profitez-en pour le nettoyer s'il présente des traces de calcaire), puis celle reliée à la douchette. Placez les joints à chaque extrémité dans les culots du flexible et revissez au mélangeur puis à la douchette.



→ Sur une chasse d'eau

• 1^{er} cas : le flotteur reste coincé en position basse, provoquant un débordement. Il suffit généralement d'ouvrir la cuvette et de voir pourquoi il coince (mauvaise position du robinet de chasse ou du

robinet à clapet sur son siège, tiges de lavage tordues ou mal alignées).

- 2^e cas : le joint entre le dispositif de chasse et la cuvette peut être détérioré. Il suffit alors de le changer pour quelques centimes d'euros.
- 3^e cas : un problème de mécanisme peut survenir, il faut alors le changer.



Comment

éviter les fuites ?

ISOLER SES INSTALLATIONS D'EAU DU GEL

Il incombe à l'utilisateur, locataire ou propriétaire, de protéger ses installations (canalisations, robinets...) et son compteur d'eau du gel. En cas de détérioration due au gel, le coût du remplacement du compteur reste à la charge de l'utilisateur.

Le meilleur matériau à utiliser reste le polystyrène (sous forme de sacs de billes ou pour limiter les frais, récupérez tous les morceaux qui valent les emballages). La laine de verre peut aussi convenir à cet usage, à condition d'être enfermée dans un sac plastique bien étanche.

D'autres matériaux pourraient absorber l'humidité et donc aggraver la situation. Attention aussi si votre compteur est à l'intérieur de votre maison dans une pièce chauffée : pensez, en cas d'absence prolongée, à mettre votre chauffage sur la position "hors gel", pour maintenir une chaleur minimale.

Si malgré toutes les précautions prises, les canalisations venaient à geler, attention au chalumeau ou à la flamme en général qui ne représente pas une bonne solution pour dégeler : armez-vous plutôt d'un sèche-cheveux et de patience !

Veiller aussi à bien protéger tous vos robinets extérieurs.

INSTALLER DES RÉDUCTEURS DE PRESSIONS

Si la pression du réseau qui vous alimente est importante (à partir de 3 bars), la robinetterie, les chauffe-eau ainsi que les appareils électroménagers sont soumis à dure épreuve. Vous pouvez installer un réducteur de pression au départ de votre

installation d'eau. Il vous évitera des consommations d'eau excessives, des fuites prématurées à la chasse d'eau, aux raccords, au ballon d'eau chaude, etc. Et il augmentera la durée de vie de vos appareils électroménagers.

→ Les fuites des groupes de sécurité des ballons d'eau chaude entartrés représentent un problème majeur dans les régions calcaires, où l'eau potable est dure. Ce dysfonctionnement fréquent peut être prévenu par des dispositifs réduisant la dureté de l'eau (filtres, adoucisseurs...) ou réparé par le remplacement du groupe.



CONSUMMATION ANNUELLE D'EAU DUE À UNE FUITE

Famille GASPI
(4 personnes)

Fuite non réparée
(environ 20 % de la consommation familiale) :

29 m³ soit 116 €

Famille ECO
(4 personnes)

Pas de fuite (suivi du compteur et réparation des fuites)

0 €

Pour en savoir plus : www.parcduluberon.fr

Partenaires financeurs



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Partenaires techniques

